

LA UNE 1^{er} janvier 2023 : les bonnes et les mauvaises nouvelles

Au seuil de cette nouvelle année, s'il n'y avait que des bonnes nouvelles, ça se saurait ! Les familles entrent dans 2023 avec un sentiment de vulnérabilité plus fort qu'un an auparavant. Nous vous invitons à prendre connaissance dans cette publication avec [les dernières études du CREDOC](#) (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Comme chaque année, au 1^{er} janvier, il y a aussi ce qui change pour chacun d'entre nous, avec son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles. L'article en lien fait [un point détaillé de ce qui aura un impact sur votre pouvoir d'achat](#), déjà fortement menacé par l'inflation galopante qui ne s'arrêtera pas avec le changement d'année.

Malgré tout, comme la tradition le veut, mais aussi parce que c'est toujours un plaisir et un geste sincère de le faire, nous nous souhaiterons mutuellement **UNE TRES BONNE ANNEE 2023**. C'est le moment aussi de dire merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans les actions de solidarité et de proximité et à tous les professionnels des métiers essentiels. [Merci pour les familles !](#) C'est le moment enfin bien sûr d'adresser tous nos vœux de bonheur à toutes celles et à tous ceux qu'on aime et que l'on côtoie.



BUDGET DES FAMILLES

Observatoire des vulnérabilités - 3^{ème} édition (16 décembre 2022)

Le [document en lien](#) traite des vulnérabilités telles qu'elles sont ressenties et vécues par la population française :

- 41% se sentent "plutôt" ou "tout à fait" vulnérables (+10 pts en un an) en lien avec la hausse des prix (notamment de l'énergie) ;
- Une difficulté à payer ses factures en hausse, notamment celles d'eau, gaz, électricité : 18%, en hausse de 8 pts sur un an ;
- Des comportements de limitation du chauffage qui concernent la moitié de la population ;
- Une hausse des dépenses reportées ou annulées : en particulier hausse des reports de courses alimentaires (32%, +12 pts) et d'entretien technique du véhicule (34%, +12 pts),
- Les renoncements aux déplacements concernent plus particulièrement les personnes vulnérables, et encore plus fortement celles vulnérables depuis moins d'un an : 57% d'entre eux ont renoncé à rendre visite à des proches (vs 40% en moyenne).

La proportion de personnes aidées a beaucoup progressé depuis un an. Les classes moyennes inférieures se sentent beaucoup plus vulnérables cette année. Elles demandent et obtiennent moins souvent des aides (possibles effets de seuil, de non recours par peur de la stigmatisation, ou par manque d'information et d'accompagnement).

Le sentiment de relégation territoriale (46%, +11 pts/janvier 2022), de solitude (29%, +9 pts/janvier 2022) et la peur de basculer dans la pauvreté (26%, + 7 pts en un an) progressent.

Lire également l'étude [Conditions et Modes de vie](#) (CVM 327), CREDOC décembre 2022.

Portrait social INSEE : la consommation des biens et services culturels

Dans son "[portrait social](#)" de la France en 2022, l'Insee rapporte une baisse de 10 % de la dépense moyenne des ménages en biens et services culturels entre 2011 et 2017, soit une centaine d'euros en moins par an. Ainsi, en 2017, les ménages y consacrent en moyenne 3,8 % de leur budget annuel. Les livres et la presse imprimée sont les principaux perdants. Le public attaché à l'imprimé est plutôt âgé, ce qui ne présage pas un avenir florissant. Les budgets les plus faibles alloués à la culture se retrouvent, en montant, chez les inactifs non retraités. Toutefois, il est à noter que les chiffres de l'étude s'arrêtent à 2017 et ne prennent pas en compte les récentes évolutions liées à la crise sanitaire. Or les habitudes de consommation changent vite et certains aspects n'ont pas encore été mesurés.

Lire [l'article de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est](#).

BUDGETS DE LA NATION

Loi de finances 2023

Après la validation de la loi de finances 2023 dans sa quasi-totalité, intervenue le 29 décembre 2022, celle-ci a été promulguée pour parution au Journal Officiel. Elle comprend notamment "la suppression en deux ans de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la prolongation et le renforcement des boucliers contre la hausse des prix de l'énergie pour les ménages, les collectivités et les entreprises (et) l'introduction d'un ticket modérateur pour le compte personnel de formation (CPF)." [Lire sur le site du Ministère](#) de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (communication gouvernementale en date du 30 décembre).

Loi de financement de la Sécurité Sociale 2023

Le Conseil constitutionnel a validé le 20 décembre 2022 la [loi de financement de la sécurité sociale pour 2023](#) pour l'essentiel de son contenu. Celle-ci a dès lors été promulguée et elle est parue au Journal Officiel du 23 décembre 2022. La loi a pour objectif de répondre aux enjeux quotidiens de santé et de solidarités : "Pouvoir accéder aux soins sur l'ensemble du territoire, trouver une aide à domicile pour son parent âgé ou en situation de handicap, bénéficier d'un mode d'accueil pour son enfant, être mieux soutenue en tant que famille monoparentale, bénéficier d'un interlocuteur unique pour toutes ses cotisations sociales en tant qu'entrepreneur... (Ceci) à travers cinq axes : renforcer le virage préventif, améliorer l'accès à la santé, mieux financer les modes d'accueil du jeune enfant, construire la société du bien vieillir chez soi et lutter contre la fraude sociale." (communication gouvernementale).

Retrouvez les chiffres clés de la LFSS 2023, le nouveau site de présentation des rapports d'évaluation des politiques de sécurité sociale et l'intégralité du dossier législatif du PLFSS 2023 sur www.securite-sociale.fr.



SANTE

Conseil national de la refondation : volet Santé

Plus de 300 réunions autour de la santé étaient organisées au cours du dernier trimestre 2022 dans le cadre du Conseil national de la refondation. France info a assisté à l'une d'elles dans la Meuse. L'Agence Régionale de Santé (ARS) donne rendez-vous en janvier 2023 pour une restitution des travaux du Grand Est et au niveau national. [Lire le reportage](#).

Que se passe-t-il à l'hôpital de Remiremont ?

L'hôpital de Remiremont (Vosges) est un petit établissement de proximité. Des patients y sont décédés brutalement depuis plusieurs années. L'établissement est visé par quatre plaintes, dont trois pour homicide involontaire. Une famille s'apprête à déposer une cinquième plainte. En lien, [le reportage de France 3](#).

Représenter les usagers au sein des Conseils territoriaux de santé

[L'Arrêté ARS du 26 septembre 2022](#) relatif à la définition du périmètre géographique des territoires de démocratie sanitaire de la région Grand Est a modifié l'ancien découpage, faisant passer les territoires de santé, et de fait les CTS, de 5 à 10. L'échelle de chaque CTS est désormais départementale. Trait d'union entre l'action associative de terrain, la représentation des usagers à l'hôpital, et la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, le conseil territorial donne son avis sur la santé de l'ensemble de la population sur le département. [L'appel à candidatures](#) des RU en Conseil Territorial de Santé est prolongé par l'ARS Grand Est jusqu'au 6 janvier 2023.

Représenter les usagers au sein des établissements sanitaires

L'ARS Grand Est lance un appel à candidature pour pourvoir les postes vacants de Représentants des Usagers des Commissions Des Usagers des établissements des départements des Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne. [Lire l'appel à candidature de l'ARS](#).

L'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

Le groupe de travail, constitué d'acteurs associatifs du réseau de France Assos Santé Grand Est, portant sur l'Education thérapeutique du Patient (ETP), a organisé une journée régionale "*Imaginons une ETP partagée !*", le mardi 22 novembre à Metz. [Retour sur cette journée](#) qui a réuni 23 acteurs du réseau de France Assos Santé Grand Est. [Télécharger le diaporama](#).

La formation des représentants des usagers

Afin de développer la démocratie en santé et d'accompagner au mieux les représentants des usagers (RU) qui œuvrent à défendre leurs pairs sur le terrain, France Assos Santé assure historiquement une importante mission de formation. Retrouvez l'ensemble des thématiques, dates et lieux des formations dans le [catalogue](#) 2023.

L'accès aux soins

Le CESER Grand Est vient de dresser un panorama de l'accès aux soins où de multiples acteurs interviennent autour des patients et des professionnels de santé. Mieux faire connaître, évaluer, développer ce qui fonctionne, balayer les a priori, prévenir plutôt que devoir guérir ou interroger des principes qui se doivent d'évoluer, telles sont les questions soulevées auxquelles tente de répondre [l'avis rendu public le 7 décembre 2022](#). On pourra aussi [lire la synthèse](#).

Les jeunes et l'alcool

Durant les fêtes de fin d'années, 82% des Français ont certainement bu du champagne (si l'on en croit en tout cas une étude de 2016 réalisée par le syndicat général des vignerons de la champagne). La France a une culture de l'alcool et les jeunes sont mis en situation d'un rapport à l'alcool de façon très précoce, ce qui favorise la consommation et n'est pas sans danger sur leur développement cérébral, dont on rappelle qu'il n'est terminé qu'à l'âge de 25 ans. [L'article en lien](#), rédigé par France Assos Santé, décrypte cet enjeu de santé publique.

Le sport, levier de santé

Le sport, levier de santé, ne doit pas être un parent pauvre des projets de renouvellement urbain. C'est le sens du partenariat entre l'Anru et l'Agence nationale du sport. Parmi les points noirs recensés, on note le déficit d'équipements dans certains territoires (22 pour 10.000 habitants en moyenne contre 34 dans les autres quartiers de l'aire urbaine) ou une faiblesse de la pratique en club (11 licenciés pour 100 habitants contre 25 en moyenne), mais aussi une difficulté chronique liée à l'entretien et à la maintenance des équipements dans des "communes structurellement pauvres". [Lire le protocole d'accord](#) signé le 23 décembre 2022.

Fin de vie

La deuxième session de la *Convention Citoyenne sur la fin de vie* s'est tenue en décembre sur trois jours pour une phase dite d'appropriation : le 16 décembre, table ronde avec des représentants de cultes ; le 17 décembre, rencontres avec les acteurs de terrain ; le 18 décembre, définition des enjeux prioritaires de travail. La phase de délibération commencera dès le 6 janvier 2023. [Retrouvez ici la présentation complète](#) et détaillée de la Convention citoyenne pilotée par le CESE : gouvernance et vidéos au cœur de la convention.

AUTONOMIE

Personnes âgées

Le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux, co-animé par l'Unaf avec APF France Handicap, a été sollicité par le CESE le 8 décembre 2022 pour intervenir sur sa vision de la prévention de la perte d'autonomie. Il s'agissait d'un point d'étape du Conseil National de la Refondation "[La Fabrique du Bien Vieillir](#)", qui vise à "co-construire avec les citoyens un plan d'action concret et opérationnel", lequel devrait être présenté en mai 2023. Pour l'Unaf, les points de vigilance sont : la place primordiale des aidants dans l'accompagnement des personnes vieillissantes ; le risque d'exclusion numérique des personnes âgées ; l'intégration de la situation des majeurs protégés dans les travaux de ce CNR ; la lutte contre les déserts médicaux, particulièrement en ruralité.

Metz, ville amie des aînés

Le Réseau Français des Villes Amies des Aînés a remis le label platine à la ville de Metz (Moselle). Ce [label récompense les actions et les investissements entrepris par la municipalité pour le bien-être des personnes âgées](#) au sein de son territoire. Il est question par exemple d'améliorer l'habitat des aînés, de promouvoir la vie active des seniors, mais aussi d'accompagner les plus fragiles et leur donner toute leur place dans la vie de la cité. C'est la toute première fois qu'une ville française reçoit le label platine, le plus élevé qui soit. Désormais donc, Metz est officiellement une "Ville amie des aînés, niveau platine" pour la période 2022-2028.

Handicap

Le décret en Conseil d'Etat du 28 décembre 2022 relatif à la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés a été publié et sera suivi d'un décret simple début janvier. Ces deux décrets permettront aux personnes en situation de handicap de calculer une allocation adulte handicapé sur la base de leurs seules ressources individuelles, sans dépendre des ressources de leur conjoint : 120 000 personnes handicapées vivant en couple devraient donc voir leur AAH augmenter de 350 € par mois en moyenne. Le décret permet de continuer les travaux nécessaires au succès de la réforme, qui doit être effective à compter du 1^{er} octobre 2023 au plus tard. [Lire le communiqué](#).

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Peu visible, mais pas marginal

Etre illettré, c'est ne pas disposer, après avoir été pourtant scolarisé, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : faire une liste de courses, lire une notice de médicament ou une consigne de sécurité, rédiger un chèque, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant, entrer dans la lecture d'un livre, retirer de l'argent à un distributeur automatique, faire un calcul simple, lire un trajet de métro ou de bus,... Les personnes qui y sont confrontées font tout pour cacher leurs problèmes, contourner leurs difficultés et passer inaperçues. Si l'illettrisme est ainsi invisible, il est loin d'être un phénomène marginal. Il touche tous les domaines, tous les âges, tous les espaces de vie. La moitié des personnes en situation d'illettrisme a plus de 45 ans. Pour en savoir plus sur les personnes concernées par l'illettrisme et disposer des chiffres officiels de l'INSEE, [cliquez ici](#).

L'[Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme](#) (ANLCl) a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme. Pour en savoir plus, retrouvez ici [la plaquette de présentation de l'ANLCl](#) et la [convention constitutive](#) du groupement d'intérêt public.

En région Grand Est :

Quelques expériences d'action de lutte contre l'illettrisme

- ✓ à Nancy, ils composent des lettres d'espoir contre l'illettrisme ([les Défis de l'écriture](#)) ;
- ✓ à Reims, au Centre maternel, l'association [Lire et faire lire](#) sensibilise à la lecture ;
- ✓ [l'association Initiales](#), basée à Chaumont, prévient et lutte contre l'illettrisme dans une action de réseau régional.

Lire ensemble

L'Udaf Bas-Rhin, déjà engagée dans l'action *Lire et faire lire*, développe le projet *Lire ensemble*. Il s'agit de soutenir les familles, touchées par la vulnérabilité d'un de leurs proches ou elles-mêmes fragiles en leur offrant un accès à la culture, à travers la lecture. Lire ensemble permet de lutter contre l'isolement, de soutenir les familles dans leur rôle d'aidants, et par effets positifs de lutter contre la pauvreté ou de la prévenir.

Une politique de lecture publique en Alsace

Le 29 novembre 2022, Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace, a présenté la nouvelle politique de lecture publique de la CeA. L'objectif est de lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme, de faire des bibliothèques des lieux de vie et de rencontres (311 bibliothèques sur tout le territoire alsacien, 2 000 bénévoles engagés dans la vie des bibliothèques en Alsace, 660 000 documents disponibles). Un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour contribuer au financement de projets de coopération entre les bibliothèques et les acteurs du territoire, 100k€ annuels. Pour en savoir plus, c'est [à lire sur le site de la CeA](#).



EDUCATION

La mixité sociale à l'école, parlons-en !

La mixité sociale à l'école serait un levier majeur de réduction des inégalités de réussite scolaire. Comment lever les difficultés, notamment la résistance des familles favorisées ? Le sociologue Aziz Jellab propose un rapide tour d'horizon de ces enjeux. [En savoir plus](#)

L'école inclusive

Un [rapport commun de l'IGF et de l'IGESR](#) sur l'école inclusive, publié le 7 décembre 2022, invite à reconsidérer la place des assistants d'élèves en situation de handicap – qui devraient être mis à disposition des collectivités par l'État sur le temps périscolaire – mais aussi à consolider la place de l'Éducation nationale dans les attributions de ces aides humaines. [Lire l'article](#).

Des ressources

Retrouvez ici quelques ressources livresques sur [Famille et parentalité](#).

JEUNESSE

Le CNR Jeunesse

Une première réunion du CNR Jeunesse a eu lieu à Matignon le 10 décembre 2022. Les ministres présents ont échangé avec "des jeunes entre 13 et 29 ans engagés dans la vie civile et politique" (délégués de classe, volontaires du service civique, créateurs d'entreprise...), trois jeunes élus locaux ou encore des organisations dédiées à la jeunesse, des réseaux d'associations (Forum français des jeunes, Cnajep, Unis-Cité, Afev...). Un cycle de rencontres mensuelles est prévu, en vue d'aboutir d'ici quatre mois à une feuille de route interministérielle pour la jeunesse, avec "quelques objets clé qui pourront changer la vie des jeunes". Quatre thématiques ont été retenues : la vie quotidienne des jeunes, la construction de leur avenir professionnel, l'engagement et la vie citoyenne et l'action écologique. Pour en savoir plus, [le site jeunes.gouv.fr](#) ; les bilans et rapports d'activité du [Conseil d'orientation des politiques de Jeunesse](#) depuis 2017.

Le contrat d'engagement jeune

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) remettait le 16 décembre 2022 au ministre du Travail un premier [rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du contrat d'engagement jeune](#) (CEJ). Lancé en mars 2022 par les missions locales et Pôle emploi, le CEJ prend la suite de la Garantie jeunes comme dispositif privilégié de soutien à l'insertion professionnelle des 16-25 ans en difficulté. [Lire l'article](#)

Solidarités TV : une émission sur la jeunesse

La jeunesse a été au cœur de la dernière émission de *Solidarités TV*, qui a eu lieu en direct, le 12 décembre 2022. Marquée par la crise sanitaire qui a généré de nombreux traumatismes, la jeunesse subit de profondes inégalités pour ce qui est de l'accès à la scolarité, aux ressources financières, à la culture ou encore au marché de l'emploi. Quelle est la nature de toutes ces inégalités ? Quels sont les jeunes les plus vulnérables ? Comment tenter de les atténuer ? Les jeunes sous mesure de protection, que ce soit dans le cadre de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse ou même des mineurs non accompagnés, sont au centre de l'actualité depuis plusieurs semaines. Quels sont les grands chantiers pour permettre à ces jeunes de préparer leur avenir dans les meilleures conditions ? Comment mieux soutenir les professionnels qui les accompagnent ? Quelle place pour la parole des jeunes ? [Accédez au replay de l'émission du 12 décembre.](#)

L'axe jeunesse du contrat de ville à Strasbourg

L'ORIV apporte son soutien à l'Eurométropole de Strasbourg qui est accompagnée par l'ADEUS pour l'évaluation de l'axe transversal jeunesse du contrat de ville. Fruit d'un véritable travail partenarial, cette évaluation s'est déroulée en 2022 en deux temps : des réunions territoriales (mai 2022) pour établir le bilan des actions réalisées à partir des objectifs de la convention-cadre et un temps de travail collectif et participatif (8 novembre 2022) pour formuler des préconisations en vue de la future politique de la ville.

On pourra lire par ailleurs l'implication de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville pour [l'évaluation des contrats de ville dans le Grand Est](#), sur les dix départements, avec un focus sur deux quartiers politique de la ville (QPV) à Chaumont (Cavalier et Rochotte) et sur six contrats de ville de Meurthe-et-Moselle.

Les Histoires de quartiers

"Les Histoires de quartiers", c'est une série d'émissions radiophoniques (Arte Radio), fraîches et cash qui proposent "un recueil de la mémoire vivante des quartiers pour raconter la France d'aujourd'hui." Le rappeur et écrivain Oxmo Puccino, accompagné du réalisateur David Commeillas, est allé à la rencontre d'habitants, des personnalités comme des artistes mais surtout des anonymes, pour entendre leurs récits où l'on nous parle parfois de deal et d'embrouilles mais aussi et surtout de relations familiales et d'amour. [En savoir plus](#)

PROTECTION DE L'ENFANCE

La défenseure des droits et l'aide sociale à l'enfance

La Défenseure des droits a décidé de se saisir d'office au regard des situations extrêmement préoccupantes constatées au sein de l'aide sociale à l'enfance dans de nombreux territoires. Claire Hédon, et son adjoint, Eric Delemar, Défenseur des enfants, font état de conditions inadaptées pour garantir l'effectivité des droits de l'enfant et l'intérêt supérieur de l'enfant. [Lire le communiqué de presse.](#)

PETITE ENFANCE

Toujours un manque flagrant de places d'accueil

Le gouvernement estime qu'il manque 200.000 places d'accueil du jeune enfant. Il lance une large concertation afin d'évaluer les besoins en matière d'accueil des jeunes enfants en vue de la création du service public de la petite enfance. Au cours des trois prochains mois, des échanges seront organisés dans une dizaine de territoires. Le gouvernement prévoit également d'interroger les parents via un questionnaire, disponible en ligne. Par ailleurs, un comité de filière, mis en place par le gouvernement, travaille avec les professionnels du secteur pour trouver des solutions à cette pénurie de personnel. Les conclusions de ce volet consacré à la petite enfance du Conseil national de la refondation (CNR) sont attendues au printemps. [Lire l'article.](#)

Le 29 novembre, l'Unaf avait reçu, dans ses locaux, le ministre Jean-Christophe Combe, venu la consulter ainsi que les associations familiales. [Lire l'article.](#)

Bon à savoir : à partir du 2 janvier 2023, la carte familles nombreuses se dématérialise avec la mise en place d'un portail en ligne : www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr. Les familles auront ainsi la possibilité de commander leurs cartes directement sur le site et de suivre l'ensemble de son cycle de vie, y compris les déclarations de perte et les demandes de renouvellement.

PROTECTION SOCIALE

Cnaf : l'algorithme de détection des fraudes en questions

Un article, issu de la cellule investigation de Radio France et en date du 9 décembre 2022, interroge la pratique de détection des allocataires supposés à risque d'être fraudeurs au sein des 101 Caisses d'allocations familiales de France. Celles-ci utilisent un algorithme qui, par la méthode du *datamining*, attribuerait un score de risque à chaque allocataire. C'est une technique numérique de statistiques prédictives qui, en croisant différentes données dans différentes administrations, est censée identifier les risques d'erreurs ou de fraude dans un dossier d'allocataire. Plus l'allocataire a un score de risque se rapprochant de 1 (sur une échelle de 0 à 1), plus la probabilité de déclenchement d'un contrôle sera élevé. Le sociologue Vincent Dubois, professeur à l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg et auteur de l'ouvrage "[Contrôler les assistés. Genèses et usages d'un mot d'ordre](#)" (Ed. Raisons d'Agir) souligne le caractère automatique des contrôles selon le "score" attribué. L'association [La Quadrature du net](#) s'inquiète de la surreprésentation de personnes aux minima sociaux par cet algorithme (plus quelqu'un est précaire, plus il est considéré comme 'risqué'). L'[association Apiced](#), qui aide les travailleurs précaires, invite à différencier les erreurs de bonne foi de la fraude volontaire. En septembre 2017, dans un rapport, le Défenseur des droits avait alerté sur "les dangers" de l'utilisation du *datamining*. Il mettait notamment en garde contre un risque de discrimination. De son côté, en 2010, la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) a donné son feu vert à l'utilisation du *datamining* par la Cnaf. Mais depuis 2016, il existe tout de même des obligations légales à respecter pour les administrations. La dématérialisation, si elle a constitué un progrès pour de nombreux allocataires, est un autre facteur discriminant pour certaines populations. Pour en savoir plus, [lire l'article](#), faisant notamment état des réponses de la Cnaf.



LOGEMENT

Habitat inclusif

Le réseau Unaf-Udaf est en plein développement de dispositifs de logements accompagnés, partagés et inclusifs. 70 Udaf proposent déjà ces solutions sur l'ensemble du territoire. 30 Udaf déploient notamment des programmes d'habitat inclusif type "Famille-Gouvernante". L'Unaf a produit deux documents pratiques sur l'habitat inclusif : une fiche méthodologique et un exemple de charte de vie sociale et partagée. [Lire l'article](#).

Mal-logement

Records de demandes non pourvues au 115, hausse des charges locatives en raison de la crise énergétique : les associations de lutte contre la précarité ont exprimé le 14 décembre 2022 leurs craintes d'une "année noire" pour les personnes sans-abris et mal logées. [Lire l'article](#).

Bon à savoir : accès à la cantine scolaire, accès à des infrastructures par des personnes en situation de handicap, autorisation d'urbanisme, entretien de chemins ruraux, travaux de voirie, autorisation de places de marché, collecte des déchets, gestion de l'eau... autant de situations pour lesquelles le Défenseur des droits peut accompagner les usagers pour résoudre les litiges qui les opposent par la médiation. Celle-ci est réalisée par les 550 délégués, bénévoles présents dans l'ensemble des départements, dans plus de 870 points d'accueil en métropole et en Outre-mer. Lire le rapport "[Dénouer les litiges du quotidien dans les communes : la voie de la médiation](#)"

TERRITOIRES

Ruralité

La secrétaire d'Etat chargée de la Ruralité prépare la suite de l'Agenda rural lancé en 2019. Elle présentera début 2023 un nouveau programme d'action qui se veut "plus ramassé". Dominique Faure a aussi confirmé son souhait de faire aboutir la réforme des zones de revitalisation rurale auxquelles les maires ruraux sont très attachés. [Lire l'article](#).

Auditionnée le 14 décembre 2022 par la délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale, Josiane Corneloup, présidente de l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP), a tiré le bilan de l'Agenda rural et émis ses souhaits pour le prochain programme d'actions dédié aux territoires ruraux, annoncé pour la mi-janvier. [Lire l'article](#)

Nominations

Le président de l'Association des petites villes de France (APVF) Christophe Bouillon (maire de Barentin, Seine-Maritime) a été élu président de l' [Agence nationale de la cohésion des territoires](#). Stanislas Bourron est nommé à la direction.



ENVIRONNEMENT

Plans climat – air- énergie territoriaux

Rendus obligatoires pour toutes les intercommunalités de plus de 20.000 habitants, les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) qui définissent la stratégie de transition écologique et énergétique à l'échelle d'un territoire ont aujourd'hui été adoptés ou sont en cours d'élaboration dans 95% des intercommunalités "obligées", selon [l'état des lieux annuel](#) que vient de publier [Intercommunalités de France](#).

Le Conseil de développement durable du Grand Nancy a remis à la Métropole sa contribution sur le PCAET, à la suite de ses travaux précédents de 2022 ayant porté sur la problématique de la gestion des déchets et sur la précarité alimentaire. Toute l'actualité du C3D depuis son renouvellement en juin 2021, présentée par Marie Blanchard, présidente du C3D, devant les élu.es, en conseil métropolitain le 15 décembre 2022, peut être retrouvée ici : [rapport d'activités](#), [présentation orale](#) (vidéo 18 mn), [newsletter](#).

La protection face aux pesticides

Un collectif de sept ONG a déposé pas moins de 43 recours contentieux à l'encontre des chartes départementales, dites de "bon voisinage", censées protéger les populations exposées aux pesticides. [Génération futures](#), l'une des associations requérantes, a publié fin novembre, un rapport dans lequel elle met à jour de nombreuses failles inquiétantes dans la modélisation des évaluations censées protéger les riverains des risques liés à une exposition aux pesticides. [Lire l'article](#) et la [décision du Conseil d'Etat](#) (22 décembre 2022).

La gestion de l'eau

Les représentants des sept comités de bassin de l'hexagone se sont réunis le 9 novembre 2022 à Paris en présence de la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, Bérangère Couillard. Après l'épisode de sécheresse intense de cet été, dont les effets se font toujours sentir, ils se disent prêts à s'engager davantage dans les territoires pour mettre en place des solutions structurelles au changement climatique. [Lire l'article](#).

La qualité de l'air

Le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (Prépa) a été publié le 16 décembre 2022. Le gouvernement table sur de nouvelles mesures sectorielles pour améliorer la qualité de l'air pour les années 2023 à 2025, et répondre ainsi aux exigences de la directive européenne 2016/2284. [Lire l'article](#) et l'[arrêté du 8 décembre 2022](#).

MOBILITES

Rapport et avis du CESER

En région Grand Est les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) locales (les communautés de communes ou leurs groupements) se sont emparées quasi unanimement de la compétence mobilités. Mais pour elles, la faculté inscrite dans la LOM de lever le versement mobilité et de créer un service de transport régulier reste conditionnée à la vitalité économique de leur territoire et à leur potentiel fiscal. Une meilleure synergie entre les acteurs de la mobilité est plus que souhaitable, mais elle ne saurait éluder la question des moyens financiers. Lire le rapport et avis [Mobilité en zones rurales](#) du CESER et [la synthèse](#).

La filière hydrogène

L'[étude de trajectoire](#), publiée le 6 décembre 2022 par l'association *France Hydrogène*, fait le point notamment sur les projets de mobilité hydrogène. Dans le domaine ferroviaire, "la mise en service de trains régionaux hydrogène s'inscrit pleinement dans un développement territorial, via des lignes régionales non électrifiées", note l'étude. Les 14 rames de Régiolis H2 commandées par 4 régions, dont le Grand Est, seront déployées d'ici 2025. Pour rappel, [l'article d'avril 2021](#) : Quatre régions commandent les premiers trains hydrogène français.

Le Réseau express métropolitain européen

Conçu comme un système de mobilité complet, le "Réseau express métropolitain européen" (REME), déployé depuis le 11 décembre 2022, propose beaucoup plus de trains autour de Strasbourg mais aussi des offres de cars express cadencées et une intermodalité facilitée avec les transports en communs urbains et les modes actifs, comme le vélo. [Lire l'article](#).

Liens connexes : La [première ligne de bus transfrontalière](#) entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg est opérationnelle depuis le 12 décembre 2022. Dans le même temps, le Conseil de développement d'Alsace a remis sa [première contribution](#) en perspective du Schéma alsacien de coopération transfrontalière (SACT).

EMPLOI ET FORMATION

Discriminations

Le 8 décembre 2022, le Défenseur des droits et l'Organisation Internationale du Travail ont publié le [15^e baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi](#). L'édition 2022 de ce baromètre annuel est consacrée aux personnes employées par le secteur des services à la personne.

Liens connexes : L'Observatoire des inégalités a lancé un site ressources discrimination.fr/

France Travail : les Vosges expérimenteront

Le projet de nouveau service public de l'emploi, imaginé par le haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, Thibaut Guilluy, devrait passer par un projet de loi pour la mi-2023. Préfiguré sous le nom de France Travail, il exigera une coordination entre tous les acteurs concernés et tous souhaitent conserver leur mot à dire. Dès maintenant, un dispositif expérimental est programmé pour un accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA "sous condition d'activité". Parmi les 18 territoires d'expérimentation figure le département des Vosges. [Lire l'article](#).

Développement des compétences

Le CESER Grand Est a publié le 7 décembre 2022 son rapport et avis [Développement des compétences d'aujourd'hui et de demain](#). Il apporte des préconisations concrètes pour répondre aux exigences numériques et écologiques urgentes, s'inspirant des valeurs du développement durable. Lire également [la synthèse](#).

Liens connexes : Le Conseil économique, social et environnemental (national) vient de publier son [rapport d'activité pour la période mai 2021- mai 2022](#).

L'Unaf, les Udaf et Uraf vous souhaitent une bonne année 2023.